Communiqué de presse du 14 septembre 2015

Cannabis et délinquance

Martin Killias professeur de droit pénal et criminologue renommé a analysé dans une nouvelle enquête représentative auprès de 4000 élèves suisses les liens entre la consommation de cannabis et/ou d'alcool et la délinquance (Etude internationale ISRD-3).

A l'occasion de la 21^e Assemblée générale de l'association Jeunesse sans drogue du 2 juillet 2015, il a présenté une partie de ses résultats.

En analysant les données, le professeur Killias a cherché à trouver une réponse à la question de savoir si la consommation de cannabis mène autant que l'alcool (bière/vin ou spiritueux) à un comportement délictueux. Contrairement à l'opinion courante, le résultat est surprenant: Dans toute la diversité des formes de délinquance et d'actes de violence, le cannabis occupe une place de pointe.

Fort intéressant est aussi le lien entre le contrôle parental («Mes parents savent ou je suis quand je sors.») et la consommation d'alcool et de drogues: les adolescents qui ne consomment *jamais* d'alcool ou de drogues dans leur temps libre étaient nombreux à indiquer que leurs parents étaient *souvent* ou *toujours* informés sur leurs lieux et activités de loisirs. Une grande majorité des adolescents consommant *souvent* de l'alcool et des drogues ont indiqué que leurs parents ne savaient *jamais* ou *rarement* où ils se trouvaient dans leur temps libre.

Voilà une indication importante pour les parents: en s'intéressant aux habitudes de loisirs de leurs enfants, ils peuvent influer sur leur consommation de substances!

Lors de *vols à l'étalage* par exemple, presque tous les auteurs avaient consommé au cours du mois précédent du cannabis ou de l'alcool: 40% du cannabis, 27% des spiritueux, 21% de la bière ou du vin. Uniquement 5% des voleurs à l'étalage ne consomment ni cannabis ni alcool.

Les résultats de cette enquête sont sans équivoque: le fait de renoncer à la consommation de cannabis et d'alcool protège d'un comportement délictueux!

Les adolescents ne consommant pas de cannabis risquent dans 20% des cas des états d'ivresse ponctuels, mais chez les consommateurs de cannabis ce risque s'élève à 75%!

Donc la consommation du cannabis incite à la consommation élevée d'alcool.

Pour le professeur Killias les résultats de cette enquête sont explicites:

Le cannabis n'est pas inoffensif et conduit à davantage de délinquance que l'alcool. Selon lui, la question primordiale est de savoir comment abaisser la consommation.

Le taux de THC dans le cannabis – actuellement beaucoup plus élevé qu'il y a une dizaine d'années –, les études scientifiques au sujet des effets négatifs aux niveaux psychique et physique, l'augmentation sensible de la délinquance liée à la consommation de cannabis sont des faits démontrant clairement que toute libéralisation ou légalisation de cette substance est totalement irresponsable envers la jeunesse.

L'association «Jeunesse sans drogue» continuera aussi à l'avenir à lutter contre toute forme de légalisation des stupéfiants, à s'engager en faveur de la protection de la jeunesse en informant sur les nombreux dangers des différents stupéfiants et en soutenant les institutions thérapeutiques visant directement l'abstinence.

Toni Bortoluzzi Conseiller national Président de l'association Jean-Paul Vuilleumier Secrétaire de l'association